



1^{er} FET'STIVAL GUERMANTES 2010

REGLEMENT DE LA JOURNEE

INSCRIPTION :

Tous les propriétaires des véhicules, autos, motos, camions, etc antérieurs à 1980 ou justifiant d'un caractère exceptionnel, désirant participer à la balade du matin, à l'exposition statique (à partir de 12h30) et/ou au concours de costumes et de mise en scène de l'après midi doivent être inscrits. Heure limite 12h00.

Les formulaires d'inscription remis par l'organisation sont à rendre complétés lisiblement pour obtenir sa plaque de rallye (pour les 100 premiers présents), le road book et la fiche de participation au concours.

OBLIGATIONS :

Le propriétaire du véhicule reconnaît en remplissant son inscription que :

- Son véhicule est en conformité avec les règles de circulation.
- Il est en possession d'un permis de conduire celui-ci en cours de validité.
- Il est régulièrement assuré pour la responsabilité civile et les dommages à autrui.
- Il respectera les règles de circulation tout au long de la journée et plus particulièrement lors du circuit du matin.

REGLES GENERALES :

Chaque participant est responsable de son véhicule. La responsabilité de l'organisation ne saurait être engagée en aucune sorte pour tout fait dont elle ne serait pas la cause directe, en particulier en cas de vol, accident et autre dommage qu'il pourrait subir.

Chacun se conformera aux instructions données par les organisateurs en particulier lors des mises en place, déplacements sur le site et stationnements. Tout déplacement se fera à vitesse réduite.

Il appartient à chacun de respecter les lieux mis à disposition et de faire son affaire des détritrus lui appartenant (papiers, gobelets, bouteilles, canettes.....).

Les chiens seront tenus en laisse.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout participant qui ne respecterait pas les règles et obligations de la manifestation ou qui nuirait au bon déroulement du rassemblement.

En cas de nécessité vous pouvez soit vous rendre auprès de l'organisation au barnum de la sonorisation ou appeler le 06. 07. 52. 68. 33.

Nous vous souhaitons une agréable journée.

A LA RECHERCHE DES AUTOS PERDUES (Association loi 1901 sans but lucratif)

Siège : Mairie de Guermantes – 77600 GUERMANTES

Adresse Postale : 6 allée du Moulin de la Saule – 77600 GUERMANTES

Répondeur téléphonique : 01 60 07 73 82 - fax : 09 58 17 27 93 - e mail : autosperdues@hotmail.fr